

La vie ensemble

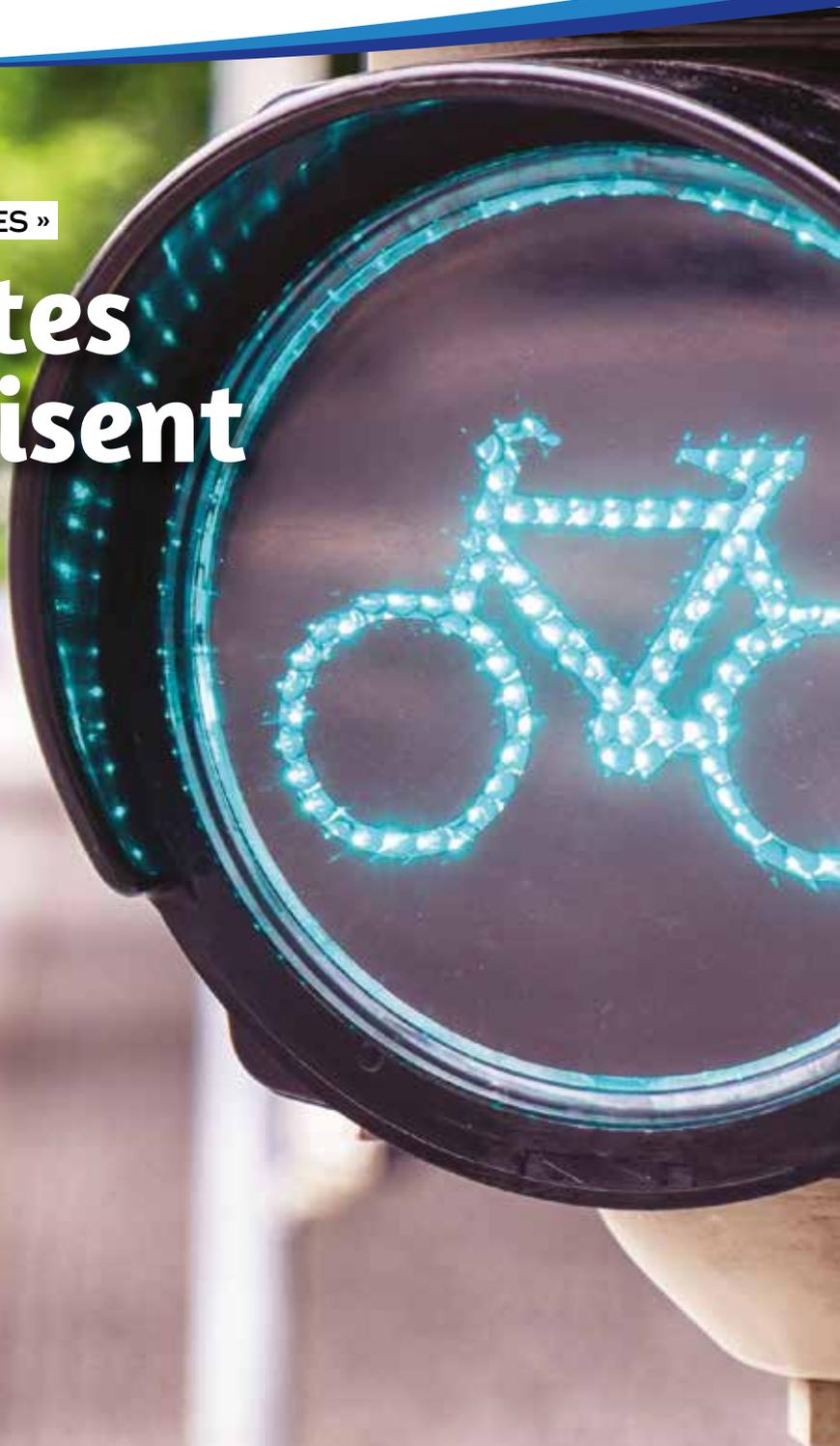


JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Janvier/Février 2022

DOSSIER SPECIAL

PROJET « VOIES DOUCES »

Les pistes se précisent



Facebook : Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à accueil@barsac.fr

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Cette nouvelle année doit nous permettre de comprendre que nous nous devons de vivre avec la COVID comme avec la grippe. Il faut, malgré tout, continuer à avancer en nous adaptant.

Nos projets, présentés lors des élections municipales, avancent. La CAB2 (Convention d'Aménagement de Bourg est en cours d'étude, les voies douces vont rentrer dans la phase d'exécution cette année ou début 2023. A la salle Bastard, des travaux sont prévus pour améliorer son utilisation et faire des économies d'énergie. Le système de chauffage, très énergivore, l'isolation et la toiture, qui donne des gros signes de faiblesses seront changés. En ce qui concerne la toiture de notre église, après avoir rencontré l'ingénieur de la DRAC, un dossier de demande de subventions auprès du Département, de la Région et la DRAC va être monté.

Comme vous pouvez le constater le travail ne manque pas, mais pour toutes ces réalisations il nous faut trouver les financements pour les mener à bien. Nous nous y employons.

Je vous le dis avec beaucoup de regrets mais il n'y aura pas de cérémonie des vœux encore cette année. Nous avons toujours plaisir à nous retrouver pour partager un moment convivial et de discussion, mais les conditions sanitaires actuelles ne nous le permettent pas. Je vous présenterai mes vœux dans une vidéo diffusée en ligne.

Nous déplorons le décès du président de la FNACA pendant 40 ans, Michel DUVIGNAC. Toutes mes condoléances à ses fils et toute la famille.

Comme beaucoup d'autres maires, j'espère que nous allons pouvoir permettre aux associations de faire leurs manifestations sans aucune contrainte, pour que la vie du village retrouve toute cette joie, ces moments de partage qui font le « bien vivre ensemble ».

Je souhaite à vous tous une bonne et heureuse année 2022 et surtout une très bonne santé.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

| PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal | 21/10 | 18/11 | 14/12 |
|---|-------|-------|-------|
| Dominique CAVAILLOIS | ✓ | ✓ | ✓ |
| Béatrice CARRUESCO | ✓ | ✓ | ✓ |
| Michel GARAT | ✓ | ✓ | ✓ |
| Catherine MARCHAL | ✓ | ✓ | P |
| Philippe BLOCK | ✓ | ✓ | ✓ |
| Charlotte VALLOIR | P | ✓ | P |
| Xavier MUSSOTTE | ✓ | ✓ | A |
| Typhaine GUEZET | P | A | P |
| Mathias LOUIS | ✓ | ✓ | A |
| Katell EYHARTZ | ✓ | ✓ | P |
| Damien AUDEMA | P | ✓ | ✓ |
| Virginie CAILLEZ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Mohameth TRAORE | P | ✓ | P |
| Pascale NION | P | ✓ | ✓ |
| Cédric PRAT | ✓ | P | ✓ |
| Sandra CHADOURNE | ✓ | ✓ | ✓ |
| Patrick GRASZK | P | ✓ | ✓ |
| Isabelle ROY | ✓ | ✓ | A |
| Benoît TRABUT-CUSSAC | ✓ | ✓ | ✓ |

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent E: Excusé

LE CARNET

Naissances

Anastasia SAUGET, le 14 novembre 2021
chez Célia KERNALEGUEN et Louis-Ferreol SAUGET

Pacs

Christophe CLESS et Murielle MOREAU
le 30 décembre 2021

Décès

Guy CLÉMENT, le 22 octobre 2021
Denise DESPUJOLS, le 26 octobre 2021
Daniel DUMAS, le 10 octobre 2021
Jean BOUDAULT, le 7 décembre 2021
Michel DUVIGNAC, le 17 décembre 2021

LA VIE ENSEMBLE est le journal communal édité par la Mairie de Barsac - 23 place Paul Doumer 33720 Barsac - 05 56 27 43 00 - mairie@barsac.fr - Directeur de la publication : Dominique Cavaillois - Photos : Adobe Stock Photo, Muriel Miccoli - Graphisme et rédaction : www.impulse-communication.com
Impression : Sauternes Impression à Toulence - Dépôt légal : à la parution
Reproduction interdite - Imprimé sur papier recyclé.

La vie municipale



PLUS DE PLACES

Conformément à notre programme pour la mandature, l'achat d'un terrain situé face à la station d'épuration est en cours d'acquisition. Il permettra la création d'un parking de 20 places environ avec un accès direct aux propriétés voisines grâce à un passage permettant aux riverains de garer leurs véhicules chez eux. Cela permettra de libérer des places sur le domaine public devant la pharmacie et la poste. Il est prévu également, par la constitution d'une association, d'y créer des jardins familiaux.

Vous êtes professionnel de la santé, artisan, commerçant ou viticulteur sur notre commune ? Contactez la Mairie pour être recensé dans notre annuaire des professionnels au 05 56 27 43 15 ou communication@barsac.fr



Inscriptions sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Toutes les infos sur les démarches sur : www.service-public.fr

CONVERGENCE GARONNE :

Un pilotage à vue

Depuis notre élection au conseil communautaire en Mars 2020, nous ne cessons d'attirer l'attention sur la dérive dans la gestion de la communauté de communes Convergence Garonne ; nous sommes les spectateurs impuissants d'un pilotage à vue qui nous contraint de prendre dans l'urgence et sans concertation des décisions brutales. Le projet de multi Accueil de Cérons, faisant l'objet d'une autorisation de programme au budget 2021 pour un montant de 1 944 000 € a ainsi été suspendu, voire abandonné, malgré de longues années d'études préalables et 75 930 € de dépenses engagées, hors coût d'achat des terrains. Qui peut douter de l'utilité de cet investissement à un moment où la population de nos communes est en pleine croissance ? La construction de nouveaux bâtiments administratifs toujours inscrit au budget pour un montant de 1 398 500 € est-il vraiment plus urgent ?

Michel GARAT & Béatrice CARRUESCO
Conseillers municipaux de Barsac
Délégués communautaires



Recensement militaire

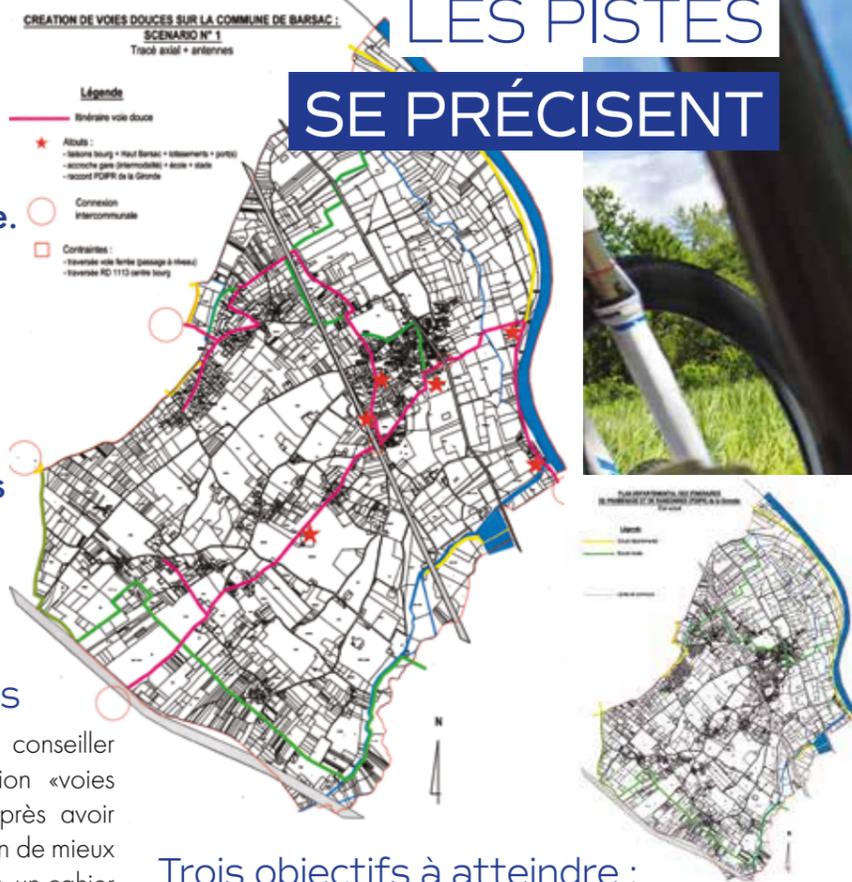
Tu as 16 ans ou plus, pense au recensement militaire obligatoire. Tout français, fille ou garçon, âgé de 16 ans, doit se faire recenser dans la mairie de son domicile, pour cela il a jusqu'au 3^{ème} mois qui suit son anniversaire. Pour se faire recenser, il faut fournir : le livret de famille, la carte d'identité ou le passeport. Une attestation de recensement sera alors délivrée. Aucun duplicata ne sera fourni. Le recensement permet au jeune de participer à la JDC (Journée de Défense et Citoyenneté), d'être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans, de pouvoir passer des concours ou examen d'état (bac, permis de conduire ...).

LES PISTES SE PRÉCISENT

Le déploiement d'un réseau de « voies douces », destiné aussi bien aux vélos qu'aux piétons, est actuellement en cours d'étude. Les barsacais étaient invités à une présentation de l'avancée des réflexions menées lors d'une réunion publique le vendredi 26 novembre dernier. Ce moment, propices aux échanges, a permis de prendre en compte les avis de chacun afin d'ajuster les propositions présentées.

Un projet en plusieurs étapes

Ce projet, à l'initiative de Damien Audema, conseiller municipal et vice-président de la commission «voies douces», se déroule en plusieurs étapes. Après avoir recueilli l'avis des barsacais via un sondage afin de mieux connaître leur utilisation du vélo et leurs besoins, un cahier des charges a été rédigé et un appel d'offre a été lancé. Deux entreprises ont été sélectionnées pour mener l'étude générale : Artline, cabinet d'architecture paysagère et ARD INFRA, maîtrise d'œuvre voiries et réseaux divers.



Trois objectifs à atteindre :

Si le but principal de ce projet est de desservir la commune de Barsac pour un usage quotidien du vélo, les propositions d'aménagement doivent répondre en priorité à ces trois objectifs :

CONNECTER les lieux-dits et le port au centre-bourg de Barsac où se situent les centres d'intérêts tels que les écoles, la mairie, l'église, la gare ferroviaire, les commerces,... La connexion s'étendra aux communes avoisinantes.

SECURISER les déplacements piétons et vélos pour permettre à tous de pouvoir rejoindre à pied ou à vélo le Centre Bourg dans des conditions de sécurité optimale.

PRESERVER la qualité paysagère et environnementale de la commune, permettant notamment la mise en exergue de l'attrait touristique de Barsac.

Trois idées à retenir :

- Pistes cyclables le long de la Garonne
- Vélo en jalonement avec signalisation dans la zone du Centre Bourg fortement fréquentée
- Novateur sur la Gironde : Création d'une voie «Chaucidou». Cette route partagée prioritaire aux vélos et piétons limitée à 50 km/h minimum se compose d'un axe central pour les voitures et 2 zones de part et d'autre réservées aux piétons et vélos.



Pendant la phase d'étude, plusieurs scénarios de tracés sont envisagés au regard de leur faisabilité technique, fonctionnelle, financière et réglementaire. Ils incluent l'intérêt patrimonial/touristique des lieux et la préoccupation de la gestion future des aménagements. Cette phase, essentielle, met en exergue les atouts et les contraintes des propositions d'aménagement permettant ainsi de dégager un projet qui fera l'objet d'un programme technique détaillé en vue d'une étape ultérieure, celle d'une mission opérationnelle.



Le projet était présenté par Artline, cabinet d'architecture paysagère, et ARD INFRA, maîtrise d'œuvre voiries et réseaux divers avec Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, et Damien Audema, conseiller municipal et vice-président de la commission Voies Douces. En présence de Thomas Filiatre, Maire de Preignac, Patrick Soulé, Maire de Cérons, et Dominique Clavier, Maire de Pujols/Ciron, et Vices-présidents de la Communauté de Communes Convergence Garonne.



ZOOM Chaucidou : Priorité aux cyclistes

Ce nouveau concept consiste à redistribuer l'espace de la voirie en modifiant le marquage au sol, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser (routes trop étroites). Les véhicules motorisés circulant à vitesse réduite sur la voie centrale bidirectionnelle sont autorisés à emprunter la rive latérale, réservée aux cyclistes et les piétons, lors d'un croisement.

Jusqu'à 80% de subvention

Afin que le projet soit validé par le Conseil Départemental et l'Etat, qui subventionnent jusqu'à 80% du montant des travaux, l'aspect sécurité est prioritaire. À la demande du Département, il devra également mettre en évidence tous les petits monuments de la commune par une signalisation.



ZOOM Aménagement du passage sous la voie ferrée

Le tunnel est le seul point qui permet de traverser la voie ferrée en toute sécurité par les piétons et cyclistes. Ce passage, fortement recommandé, sera plus particulièrement marqué pour en faire un lieu à la fois utile et agréable. Une aire des repos pourra être aménagée avec l'installation d'une table de pique-nique, une borne de recharge électrique pour vélos, des points relais avec panneaux d'informations, de bancs ainsi que la plantation d'arbres pour apporter de l'ombrage.



NOËL PETITS ET GRANDS GÂTÉS

Dominique Cavailols, Maire de Barsac, et Béatrice Carruesco, conseillère municipale déléguée aux écoles, ont remis à chaque élève une gourde personnalisée offerte par la Mairie.

Dans le contexte actuel, et dans un souci de protection de nos aînés qui sont parmi les personnes les plus vulnérables, le traditionnel repas de Noël, initialement programmé pour le jeudi 16 décembre, a été reporté. Toutefois, nos élèves Pascale Nion, Sandra Chadourne, Béatrice Carruesco et Virginie Cailleux ont effectué la tournée des aînés pour leur remettre un panier gourmand. 80 paniers ont ainsi été distribués. Un moment propice à l'échange et au partage avec nos anciens qui ont, cette année plus que jamais, besoin de notre soutien.

Aux écoles, pour la dernière journée avant les vacances de Noël, et malgré le report du spectacle initialement prévu, la Mairie et les associations de Parents d'élèves se sont donné la main pour offrir un beau Noël aux enfants. Après le repas de Noël préparé par notre cuisinier Frédéric Chassetuillier, Dominique Cavailols, Maire de Barsac, et Béatrice Carruesco, conseillère municipale déléguée aux écoles, sont passés dans toutes les classes, ainsi qu'à la Calandreta de Siron, pour distribuer un cadeau surprise, utile et pratique, offert par la Mairie : une gourde personnalisée au nom de chaque élève. C'est sans compter sur la participation de l'AIPÉEB qui a organisé dans chaque classe un atelier créatif sur le thème de Noël dans la matinée et a accompagné le passage du père Noël et de ses lutins l'après-midi, avec dépôt des cadeaux au pied du sapin pour la plus grande joie de tous les enfants. Cette belle journée s'est clôturée par la distribution du traditionnel goûter de Noël (chocolat chaud, brioche, clémentine) offert par la municipalité, avec en plus une sucette en chocolat et petit sucre d'orge offerts par l'AIPÉEB. Une journée remplie d'émotion, de sourire et de magie. Les enfants des écoles sont repartis avec des étoiles dans les yeux.

Le Secours Catholique de Podensac est à la recherche d'un local de stockage à titre gracieux. Pour plus d'infos, contacter Claire Rumeau au 06 33 83 91 68



De gauche à droite : Béatrice Carruesco, Sandra Chadourne, Virginie Cailleux et Pascale Nion prêtes pour la distribution des paniers gourmands aux aînés.

Plus de photos sur www.barsac.fr

Malgré les mesures sanitaires en vigueur qui ne nous a pas permis de nous rassembler comme de coutume, toute la féerie et la magie de Noël étaient à Barsac pour enchanter petits et grands.



Collecte de sapins

Après les fêtes, vous pouvez déposer votre sapin naturel, sans décoration, ni housse, ni neige artificielle, derrière la mairie de Barsac jusqu'au 13 janvier. Le prestataire de collecte de la Communauté de Communes Convergence Garonne se charge de la collecte, en lieu et place de la collecte des encombrants du même mois. Les sapins collectés sont ensuite transportés sur une plateforme de compostage.



Travaux SNCF

Entre janvier et mars 2022, la commune de Barsac sera concernée par des travaux d'entretien de la végétation, d'une durée pouvant aller de quelques jours à quelques semaines maximum. Ceux-ci prévoient l'abattage ou l'élagage des arbres pouvant présenter un risque pour les circulations, l'infrastructure ferroviaire ou pour les riverains et le personnel SNCF. Malgré toutes les mesures prises par SNCF Réseau pour atténuer les effets, ces travaux peuvent engendrer des nuisances (bruits et/ou modifications du paysage environnant à l'issue du chantier). Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : bd.ipolaq.vegetation.aquitaine@sncf.fr

FOOTBALL CLUB BARSAC-PREIGNAC

Le Club de Foot à plein régime

L'Entente jeunes FC.BARSAC-PREIGNAC/US.FARGUES/AVENIR TOULENNAIS tourne à plein régime. Nos jeunes joueurs sont assidus et les résultats sont très satisfaisants : chez les plus jeunes catégories, les entraînements sont très suivis et les plateaux matchs du samedi nous montrent combien cette jeune garde est combative et déterminée. Même si les résultats ne comptent pas dans ces catégories, l'abnégation de ces enfants fait plaisir à voir. Dans la catégorie supérieure, les deux équipes de l'Entente font un parcours remarquable d'autant plus que ce sont en majorité des jeunes joueurs. Ces 2 groupes d'environ 16 joueurs chacun, restent sur 10 matchs d'affilés sans défaite, avec une mention spéciale pour l'équipe Entente 2 avec une série de 10 victoires. Passant logiquement au niveau supérieur, il faudra continuer ainsi et confirmer le potentiel de cette catégorie. Chez les U12-U13, les deux équipes ont un parcours très différent mais aussi intéressant. L'équipe 1,



avec une seule défaite, confirme les aptitudes entrevues aux entraînements. L'équipe 2, une victoire au compteur seulement, progresse au fil des semaines dans l'aspiration du groupe 1. Du côté des Seniors, après des débuts chaotiques, le groupe dirigé par Christophe Rapin s'est bien repris et le potentiel de ses joueurs se développe avec des matchs beaucoup plus aboutis. Les victoires sont là et nous pouvons espérer jouer les troubles fêtes dans une poule intéressante et plutôt équilibrée. Hors terrain, l'assemblée générale du Club s'est déroulée le 28 Novembre dans nos locaux de Preignac, sous la houlette des co-présidents Jimmy Destrieux et Nicolas Turtaut ainsi que de notre trésorière Nelly Bachon. Il a été rappelé notamment et principalement que pendant cette période compliquée due au COVID, il fallait que les joueurs, dirigeants et partenaires restent bien soudés pour faciliter la vie du club.

Rens. : Jimmy 07 81 81 93 18 (Seniors) ou Nicolas 06 61 91 61 76 (Jeunes)

SOLEIL D'AUTOMNE

Assemblée générale

Le Club "Soleil d'Automne" tiendra, sauf contrainte sanitaire, son "Assemblée Générale" ordinaire au foyer multi assos le jeudi 13 Janvier 2022 à 14h30. Toutes les personnes retraitées ou âgées de 60 ans peuvent assister à cette assemblée et rejoindre le Club. La cotisation annuelle est fixée à 15 € et restera identique pour 2022.

Rens. : Françoise Mussothe – 05 56 27 34 01

DÉTENTE ET LOISIRS

Gym et marche au programme

L'Association «Détente et Loisirs» se compose d'une section gymnastique et d'une section marche qui contribuent activement à l'animation sportive de la commune. Elles permettent de se retrouver autour d'une pratique sportive pour booster votre bien-être physique et moral. Adaptées à vos besoins et vos capacités, elles sont ouvertes à tous, quel que soit votre âge, habitant de la commune ou non. Pour la gymnastique, quatre séances par semaine sont organisées au Gymnase de Barsac : le lundi de 9h 15 à 10h 15 et de 19h à 20h, le mardi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 19h à 20h. Pour la marche : Rendez-vous au parking du stade tous les mercredis de 14h à 16h en hiver et de 9h à 11h en été. **Rens. : 06 12 53 00 84**

VÉLO CLUB BARSACAIS

La saison 2022 se prépare

Dans la perspective de cette nouvelle saison qui commence, toute l'équipe du VCB s'est mobilisée pour offrir le meilleur spectacle sportif aux Barsacais et aux Girondins avec un beau programme annuel. Le 26 mars à la Pinesse, souvenir R. Lire G. Danglade et le 2 juillet sur le même circuit, le Grand Prix de la Municipalité. Le 15 mai, le VCB s'est proposé pour organiser le championnat de Gironde à Sainte Croix du Mont et le 20 août à Fargues le Grand Prix Claude Magni. Si tout se déroule comme prévu, la pandémie nous obligeant à la prudence, c'est un programme très ambitieux que le vélo club se doit de réussir avec l'aide de ses bénévoles qui sont la cheville ouvrière de nos organisations. De plus, le recrutement cette année (aucun départ et des arrivées prestigieuses) permet de rêver d'un formidable palmarès qui devrait nous rappeler la glorieuse histoire du club.

*Dominique Cavailols, Maire de Barsac
et son Conseil Municipal vous souhaitent une
Bonne et heureuse année*

2022

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux ne peut avoir lieu comme d'habitude. Monsieur le Maire, Dominique Cavailols, vous présentera ses vœux en vidéo retransmise sur la chaîne YouTube, le site internet et la page Facebook de Barsac.